

# Accompagner les entreprises dans une démarche de développement durable de leur activité en lien avec le territoire

## Constat

### L'opération Eco-défis des commerçants et artisans

Portée par l'ADEME, la Région Sud, la CCI et la CMAR, cette opération permet de valoriser les actions menées par les entreprises locales en matière d'environnement, énergie, transport, déchets, éco-produits, gestion de l'eau, emballages, responsabilité sociétale. À l'issue du programme, les entreprises obtiennent le label "éco-défis", qui témoigne de leur engagement en faveur d'un développement durable.

### Focus sur les entreprises de l'Opcw EP de la CAPG

- ▶ **71% des entreprises** mènent une réflexion sur les enjeux liés à la transition écologique et investissent dans du matériel plus éco-responsable.
- ▶ **31%** utilisent des produits éco-responsables dans le cadre de leurs activités.
- ▶ **30%** se fournissent à proximité pour rationaliser leurs transports.
- ▶ **10%** sont engagées dans un label écologique ou territoire durable.
- ▶ **4%** ont réalisé ou vont réaliser des travaux pour favoriser les énergies renouvelables mais beaucoup ne peuvent investir au-delà n'étant pas propriétaires des murs.

Source : questionnaires REFLEx Opcw EP  
Décembre 2022

### Le territoire CAPG s'engage dans le développement durable

- La CAPG a signé avec l'État un contrat de transition écologique structuré autour de la thématique de la biodiversité et du changement climatique. Il a pour vocation de placer ces sujets au centre de l'économie territoriale.
- Dans le cadre de la transition environnementale, le territoire développe les mobilités douces et les transports en commun et les modes de production respectueuse de l'environnement.
- Le Pays de Grasse, labellisé Territoire French Impact, avec l'aide d'acteurs locaux (la SCIC Tetris, l'association DEFIE et le Club des entrepreneurs du Pays de Grasse), encourage un modèle de développement local durable, socialement et écologiquement innovant.
- Grâce à la signature d'une charte de développement durable et son utilisation d'énergies renouvelables dans tous les bâtiments publics, ou encore la mise en place d'une grainothèque, la commune de Saint-Vallier-de-Thiery a été labellisée « Territoire durable, une Cop d'avance », un label qui récompense les territoires engagés dans des démarches territoriales de développement.
- Plusieurs communes de la CPAG sont engagées dans l'opération Eco-défis.

### De nombreux diagnostics réalisés pour accompagner le développement durable

- Les Chambres consulaires, les Opcw ou les organisations professionnelles réalisent des diagnostics autour du développement durable (environnement, énergie...) auprès de leurs ressortissants ou bénéficiaires.
- Les résultats de ces diagnostics pourraient être mutualisés entre tous les acteurs du territoire pour mettre en œuvre des actions notamment dans la formation.

### Des entreprises sensibilisées aux enjeux de la transition écologique

- De plus en plus d'entreprises mènent des réflexions sur les enjeux liés à la transition écologique même si les bonnes pratiques en matière environnementale sont inégales.
- Certaines d'entre elles sont engagées dans un label écologique ou territoire durable.
- Les entreprises souhaitent des actions collectives sur la thématique du développement durable et un accompagnement à la transition environnementale.

## Les enjeux

- Amener les entreprises et les salariés au niveau de **l'ambition du territoire**
- Lier l'enjeu environnemental à la **marque employeur en lien avec le territoire**

## Pistes d'actions

### 1 Exploiter les diagnostics environnementaux effectués par les différentes structures

→ Consolider les résultats des différents diagnostics et définir un plan d'actions territorial d'accompagnement avec l'ensemble des acteurs concernés.

### 2 Proposer aux entreprises un accompagnement personnalisé

→ Proposer une prestation Appui Conseil Développement Durable.  
→ Animer des ateliers collectifs de branche ou de territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles.  
→ Mettre en œuvre des actions de formation territoriales adaptées.

### 3 Accompagner les entreprises dans l'obtention d'un label adapté au territoire et à leur activité

→ Recenser les différents labels existants sur le territoire.  
→ Accompagner les entreprises à l'obtention d'un label Développement Durable, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Eco-défis (commerçants et artisans), en lien avec les projets du territoire.

### 4 Faire connaître aux entreprises les orientations des communes et de la CAPG en matière écologique

→ Créer un support d'informations qui présente les actions obligatoires en matière d'environnement, de ramassage, de gestion et de tri des déchets, de transport...  
→ Informer les entreprises sur les dispositifs de transition énergétique.  
→ Savoir orienter les entreprises vers les structures pouvant les informer, les conseiller sur la réglementation, les aides...

### 5 Proposer aux CFA de sensibiliser les apprentis au développement durable

→ Intégrer dans les formations des modules de sensibilisation au développement durable afin que les apprentis puissent relayer auprès de leurs employeurs les bonnes pratiques.

#### Partenaires pressentis

CA du Pays de Grasse, collectivités territoriales, ADEME, Chambres consulaires, Opcw EP, autres Opcw, prestataires de formation, association de commerçants, organisations professionnelles, réseaux d'entreprises, Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable (IRFEDD), SCIC Tetris...